

MOTION présentée par les professeurs, les parents et les élèves du lycée Jean Moulin de TORCY

Le conseil d'administration du lycée Jean Moulin de TORCY réuni le 4 Mars 2011, a pris connaissance de la DHG pour la rentrée 2011.

Son examen a révélé de nombreux problèmes: les heures poste passent de 816,5 à 804 h (baisse de 1,5%), les heures supplémentaires de 101,5 à 115 (hausse de 13%), malgré la création d'une classe de seconde.

Le CA demande:

- que l'ensemble des heures à effectif réduit prévues par les décrets pour chaque division soient données par le rectorat.

En effet, il est prévu 10 h dédoublées en seconde, le rectorat en a attribué 8,5, il est prévu 9 h dédoublées en première S et 7 h dans les autres premières, le rectorat en a attribué la moitié.

- que les heures accordées aux options ne soient pas réduites, au mépris des instructions officielles.

La politique du rectorat de ne pas attribuer officiellement des heures pour chaque option: langue ancienne, littérature et société, théâtre, escalade, section européenne, entraîne une réduction de ces heures.

Ainsi les heures de latin et de grec ne sont plus que de 3 heures au total, alors qu'elles étaient de 6 heures cette année, et de 12 heures les années antérieures. La réduction se maintient et vise clairement la suppression des options de langues anciennes.

Rappelons cependant que les langues anciennes bénéficient d'un statut dérogatoire dans la réforme : leur horaire en seconde est maintenu à 3 heures. Par ailleurs, aux dires de l'inspection, aucun texte officiel n'impose une obligation de nombre d'élèves pour ces options.

- que les deux postes, anglais et mathématiques, supprimés malgré la création d'une cinquième seconde, soient maintenus. Cette réduction met à mal les équipes pédagogiques et multiplie le nombre des enseignants partagés entre plusieurs établissements, ce qui ne facilite guère leur implication dans la vie du lycée.

- le non-regroupement des classes de première STG : nous savons tous que des classes trop chargées (35 élèves) constituent un obstacle à la réussite des élèves.

Le CA constate d'autre part que les pertes d'heures entraînent des problèmes d'emploi du temps:

- 2,75 h de cours en LV obligent à avoir une heure de cours toutes les 4 semaines.
- le partage de deux classes de 1ères S à 24 élèves en 3 groupes rend difficile l'emploi du temps et l'enseignement.

Pour ce qui est des classes de seconde, nous demandons :

- Des effectifs de classes qui n'excèdent pas 30 élèves.
- Des effectifs d'accompagnement personnalisé qui permettent une réelle « personnalisation ». L'aide individualisée, qui comprenait au maximum 8 élèves, a montré son efficacité : ce nombre peut être repris.
- Des effectifs pour les enseignements d'exploration qui permettent à ceux-ci de jouer pleinement leur rôle : découverte de nouveaux domaines, mise en activité des élèves, réalisation de productions personnelles.

Pour ces raisons, le CA ne peut accepter cette DHG insuffisante et ce TRMD qui ne fait qu'aménager la pénurie.

Le CA a pu constater les graves conséquences de la mise en place de la nouvelle seconde. Celle-ci aboutit à des inégalités accrues entre les lycées, à la diminution des horaires disciplinaires, à des conflits entre enseignants pour conserver les heures au détriment de l'intérêt des élèves et à des suppressions de postes.

La réforme de première s'annonce sur les mêmes bases avec une perte dramatique des heures d'enseignement spécifiques aux filières, par exemple en 1 S perte de 25% des heures de sciences.

Le CA demande un moratoire sur la mise en place de la réforme en première et un bilan de la réforme en seconde ainsi que l'annulation de toutes les suppressions de postes permises par ces réformes.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ DU CA